

# BULLETIN MUNICIPAL



Roannes Saint Mary

# 2025



[www.roannes-saint-mary](http://www.roannes-saint-mary)

N° 25

# SOMMAIRE

|   |       |          |                            |       |           |
|---|-------|----------|----------------------------|-------|-----------|
| <b>Le mot du Maire</b>                              | ..... | p.2      | <b>L'école</b>             | ..... | p.11      |
| <b>Vie communale</b>                                | ..... | p.3 à 4  | <b>Environnement</b>       | ..... | p.12 à 15 |
| Activité administrative                             | ..... | p.3      | <b>Les évènements</b>      | ..... | p.16 à 19 |
| Comptes administratifs 2024                         | ..... | p.4      | <b>Les associations</b>    | ..... | p.20 à 27 |
| <b>Travaux et investissements</b>                   | ..... | p.5      | <b>Jeu de l'arbre</b>      | ..... | p.28      |
| <b>En lien avec la communauté de communes</b> ..... |       |          |                            |       |           |
| ADMIR   | ..... | p.6 à 10 | ADMIR                      | ..... | p.6       |
| Maison France Services                              | ..... | p.7      | Points apports volontaires | ..... | p.8/9     |
| Distribution de l'eau                               | ..... | p.10     |                            |       |           |

## LE MOT DU MAIRE

Chères Roannaises, Chers Roannais,

Comme chaque année, c'est avec plaisir que je vous présente le bulletin communal, reflet vivant de l'action de Roannes-Saint-Mary et de l'engagement de celles et ceux qui font battre le cœur de notre commune.

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets qui contribuent à améliorer notre quotidien et à renforcer le lien qui nous unit.



Qu'il s'agisse de travaux d'aménagement, d'initiatives associatives, ou d'animations culturelles, chaque réalisation, chaque évènement, chaque action illustre la vitalité de la commune et l'attention portée à son avenir.

Je souhaite saluer ici encore le travail des agents communaux (techniques, scolaires, et administratifs), des bénévoles, des élus et de toutes les personnes qui s'investissent au quotidien pour faire de Roannes-Saint-Mary un lieu où il fait bon vivre. Leur implication est précieuse et je les en remercie toutes et tous chaleureusement.



J'ai une pensée spéciale pour Jean-Claude BOURGADE, pilier de la commune, qui incarne à lui seul l'engagement associatif et politique, au sens noble du terme, et je tenais par ces quelques mots à le remercier en votre nom et une nouvelle fois à le féliciter pour la remise de la médaille d'argent de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Ce bulletin est aussi l'occasion de se projeter vers l'année à venir : poursuivre les chantiers en cours, développer des services en lien avec la Communauté de communes (déchets) et nos communes voisines (gestion de l'eau) et continuer à renforcer la cohésion entre habitants.

Même si nous sommes toujours confrontés à une instabilité nationale (politique, institutionnelle, financière et sociale), j'aime à penser que nous gardons ensemble la responsabilité de construire une commune accueillante et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous donne rendez-vous le 10 janvier pour la cérémonie des vœux au cours de laquelle nous pourrons échanger sur l'avenir de la commune.

Géraud MÉRAL

M. Le Maire, ainsi que les membres du conseil municipal,  
sont heureux de vous présenter  
leurs meilleurs vœux pour l'année 2026  
et vous invitent à la cérémonie des vœux  
le samedi 10 janvier à 11h, salle du conseil autour du verre de l'amitié.

# VIE COMMUNALE

## ÉTAT CIVIL 2025

| NAISSANCES        |                   | MARIAGE                                |                  |
|-------------------|-------------------|--|------------------|
| CANTUEL Aurane    | 11 septembre 2025 | DANNE Christophe et BRAYAT Lise        | 5 juillet 2025   |
| CARAGNAC Livy     | 24 juin 2025      | BOGACKI Aurore et CATHONNET Mylène     | 30 août 2025     |
| FERNANDES Mía     | 7 mars 2025       | MERROUN Abdelghani et DELCAMP Jennifer | 6 septembre 2025 |
| GEINDRE Noëlie    | 5 juillet 2025    | + 1 mariage                            |                  |
| GRAMONT Livia     | 7 mai 2025        |  |                  |
| LAFON Nélio       | 11 juillet 2025   |  |                  |
| ROGER Lélio       | 2 octobre 2025    |  |                  |
| ROLAND SALIS Nino | 1 avril 2025      |  |                  |
| RIVIÈRE Louise    | 22 octobre 2025   |  |                  |
| SALAUN Antonin    | 15 juillet 2025   |  |                  |
| SOLIGNAC Lylia    | 9 mars 2025       |  |                  |
| + 5 naissances    |                   |  |                  |

## ASSISTANTES MATERNELLES

|                     |   |                                 |
|---------------------|---|---------------------------------|
| ARAUJO Pascale      | 9 chemin des Bouissous - lieu-dit Poujol              | 04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70 |
| BOURGADE Frédérique | 10 lieu-dit Calves                                    | 04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68 |
| DUPORT Angélique    | 5 rue des écoles                                      | 04 71 45 02 42 / 06 75 42 36 45 |
| GARDE Catherine     | 12 impasse Pesso Longo - lieu-dit La Course du Mouton | 04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11 |
| JARRY Beatrice      | 13 lieu-dit Bex                                       | 04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48 |
| LAIR Sylvie         | 5 rue des écoles                                      | 09 81 30 05 63 / 06 41 97 11 72 |
| LHERITIER Laurence  | 2 lieu-dit La Fontie                                  | 04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35 |
| MAS Claudine        | 3 chemin de Badiniac - lieu-dit Madunhac              | 04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57 |

## ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 2025

| URBANISME                             |    | ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS           |    |
|---------------------------------------|----|------------------------------------|----|
| Permis de construire                  | 12 | Arrêtés municipaux                 | 61 |
| Maisons d'habitation                  | 5  | Délibérations du Conseil Municipal | 51 |
| Travaux divers                        | 7  |                                    |    |
| Permis d'aménager                     | 1  |                                    |    |
| Certificats d'urbanisme d'information | 46 |                                    |    |
| Certificats d'urbanisme opérationnels | 14 |                                    |    |
| Déclarations préalables               | 29 |                                    |    |

## LES SERVICES

| SECRÉTARIAT DE MAIRIE  |  | AGENCE POSTALE COMMUNALE |  |
|--|--|--------------------------|--|
| Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30                                 |  |                          |  |
| Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h  |  |                          |  |
| Tél. 04 71 62 80 32 - PERMANENCE DU MAIRE : sur rendez-vous                              |  |                          |  |
| E-MAIL : <a href="mailto:mairie@roannes-saint-mary.fr">mairie@roannes-saint-mary.fr</a>  |  |                          |  |
| SITE INTERNET : <a href="http://www.roannes-saint-mary.fr">www.roannes-saint-mary.fr</a> |  |                          |  |

## TARIFS 2025

| CANTINE   |                       | ASSAINISSEMENT   |                       |
|---|-----------------------|--|-----------------------|
| Prix du repas par élève   | 3,00 €                | Abonnement   | 66 €                  |
| Prix du repas par instituteur ou accompagnateur                         | 8,50 €                | De 0 à 120 m <sup>3</sup>  | 1,30 €/m <sup>3</sup> |
| TRANSPORT SCOLAIRE  |                       | Au-delà de 120 m <sup>3</sup>  |                       |
| L'année   | 15,00 €               | 0,34 €/m <sup>3</sup>  |                       |
| Renseignements : Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne | 04 71 49 33 30        | Redevance Adour Garonne  | 0,25 €/m <sup>3</sup> |
| GARDERIE  |                       | Redevance forfaitaire particuliers réseau d'eau privée   | 100 €/an              |
| Prix par élève le matin   | 1,30 €                | Redevance forfaitaire commerces réseau d'eau privée  | 150 €/an              |
| Prix par élève le soir  | 1,70 €                | CONCESSIONS CIMETIÈRES   |                       |
| EAU   |                       | Durée 30 ans (dim. 2,20 x 2,90 m)  | 210 € + 25 € de taxes |
| Abonnement  | 44 €                  | Columbarium (case pour 2 ou 4 urnes)   | 500 €                 |
| Consommation de 0 à 100 m <sup>3</sup>                                  | 1,20 €/m <sup>3</sup> | ÉCLAIRAGE PUBLIC   |                       |
| De 101 m <sup>3</sup> à 200 m <sup>3</sup>                              | 0,80 €/m <sup>3</sup> | En cas de panne, avertir la mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, désignée par le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal. |                       |
| Au-delà de 200 m <sup>3</sup>   | 0,38 €/m <sup>3</sup> | ENCOMBRANTS  |                       |
| Redevance Adour Garonne   | 0,32 €/m <sup>3</sup> | Enlèvement à la demande par les agents communaux   |                       |
| Frais de raccordement   | 220 €                 | au domicile de l'usager : 1 objet encombrant 10 €  |                       |
| Frais autres interventions (Déterioration, Gel...)                      | 220 €                 | 1/2 camion (1 m <sup>3</sup> ) 30 €  |                       |
|   |                       | 1 camion (2 m <sup>3</sup> ) 60 €  |                       |

## PASSEPORT SANTÉ - SECOURS

Sur la proposition de l'association UNIRCantal la municipalité a décidé d'expérimenter le passeport santé - secours.

Ce document s'adresse aux personnes âgées ou seules.

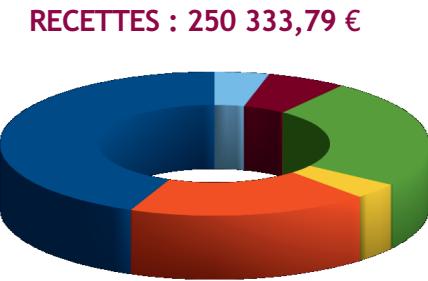
Il constitue une première identification de la personne en cas d'urgence sanitaire.

Il doit être conservé par la personne de façon visible par d'éventuels intervenants.



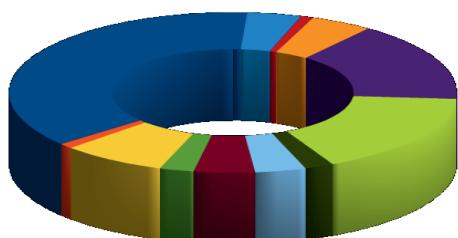
### COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

#### INVESTISSEMENT



- Subventions 109 199,64 €
- FCTVA 45 537,81 €
- Taxe d'aménagement 8 929,82 €
- Excédent de fonctionnement 61 500,52 €
- Participation pour voirie et réseaux 14 877,00 €
- Amortissements 10 289,00 €

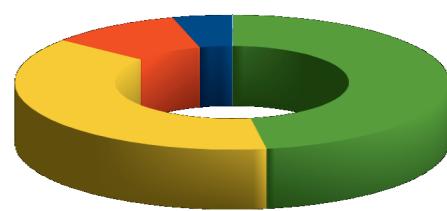
DÉPENSES : 435 900,17 €



- Emprunt (Remboursement du capital) 96 174,23 €
- Services techniques - Tondeuse autoportée 10 434,00 €
- Illuminations de Noël 2 407,57 €
- Voirie - Réseau eaux pluviales Calves et bourg - Route des Chênes 11 943,00 €
- Voirie - Route de la Grange 42 496,87 €
- Voirie - Programme 43 597,78 €
- Eglise du bourg - Restauration des portes et d'un battant 5 580,50 €
- Extension secrétariat de mairie - Stores 9 768,00 €
- Ecole - Travaux et matériel informatique 11 744,38 €
- Ecole - Désembouage chauffage 6 612,00 €
- Ecole - Maison d'assistantes maternelles 20 249,76 €
- Salle multi-activités - Travaux d'électricité 2 640,80 €
- Annulation d'une PVR suite à retrait de permis de construire 2 700,00 €

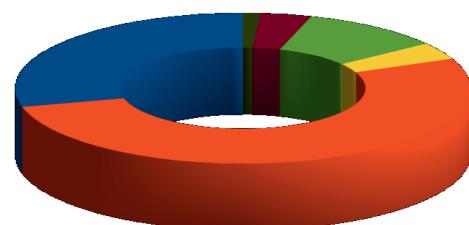
#### FONCTIONNEMENT

RECETTES : 1 098 063,18 €



- Produits des services, domaine et ventes diverses 107 848,40 €
- Remboursement salaires personnel 48 433,27 €
- Dotations 519 935,69 €
- Impôts et taxes 420 833,00 €
- Produits financiers 45,00 €

DÉPENSES : 827 733,54 €



- Charges à caractère général 240 010,15 €
- Dotations aux amortissements 10 289,00 €
- Intérêts des emprunts 29 772,97 €
- Indemnités des élus et subventions 83 271,59 €
- Provisionnement de créances 78,50 €
- Allocations compensatrices de la Communauté de Communes et reversements de fiscalité 30 606,85 €
- Charge de personnel, frais assimilés 433 704,48 € dont 6 208,02 € de personnel extérieur

# TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

## ÉCOLE ET MAM

Dans le bâtiment de l'ancienne cantine, les huisseries ont été changées et les persiennes repeintes. Des travaux de peinture, plâtrerie et électricité ont permis de finir la rénovation du couloir et de la MAM. Coût total : **48 414,85 €**.



Côté école, un désempouage du chauffage au sol a été effectué et les portes des WC et des couloirs ont été changées. Coût : **19 760,85 €**.



## COLUMBARIUM

Le cimetière de Pailhes était déjà pourvu d'un columbarium (six cases), mais face aux nombreuses demandes, la commune a fait construire un nouveau columbarium de même taille.

Coût : **3 700 €**.



## VOIRIE

Cette année les travaux d'entretien ont coûté **98 213,34 €** (hameau de Moynac haut, route de Montmulo, route de Cassaniouze, route de Belmont, route de Mourcayrol, chemin du Ruisseau à Griffeuilles, la Viale Longue, route des écoles, accès terrain de foot, la Course du Mouton, route de Madunhac, impasse Posso Longo, Escanis, Mazeirac, Calves, route de la Forêt, route de Berthot, Lespine, le Palat, route de Saint Mary, Puech Lafon).

De plus dans le bourg, le marquage au sol a été refait et de la signalisation ajoutée.



Coût :  
**18 942,96 €**

## AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le parking de la salle multi-activités a été fleuri et des voies piétonnes protégées ont été mises en place.

Coût : **3 905,41 €**.



Par ailleurs la mairie a acquis de nouvelles décos-  
tions de Noël pour un montant de **4 345,62 €**.

## ADMR DE L'ENSEIGNE



L'ADMR de l'Enseigne a tenu son assemblée générale le 17 mai 2025 à Vitrac, en présence des élus ou de leurs représentants, des familles aidées, du conseil d'administration et des salariés.

Le compte-rendu de la précédente assemblée générale, distribué à l'entrée a été adopté à l'unanimité. Didier Thirez, vice-président, a détaillé le bilan d'activité. Il a été effectué 25 940 heures d'intervention auprès de 220 usagers qui se décomposent comme suit : 25 267 heures en mode prestataire (l'association est l'employeur) et 376 heures en mode mandataire ce qui représente pour la commune de Roannes-Saint-Mary, 4 940 heures auprès de 41 usagers.

Pierrette Verdier, trésorière, a présenté le bilan financier. La vie associative est en excédent de 1 203,97 € alors que le service d'aide à domicile est déficitaire de 7 740,31 €.

Ces 2 bilans ont été approuvés à l'unanimité.

Madame Marie-Françoise Soubiron, présidente, a ensuite présenté son rapport moral : en 2024 nous avons réalisé 2 embauches en CDD pour l'été, 2 embauches en CDI et 1 licenciement pour inaptitude. L'effectif est de 28 salariés (dont 2 auxiliaires de vie sur la commune de Roannes-Saint-Mary), ce qui correspond à 19,26 ETP (Équivalent Temps Plein). Diverses formations ont été suivies par 18 salariés, leur but est de les aider dans leur pratique quotidienne, d'améliorer leurs compétences et de favoriser les échanges avec les salariés d'autres associations.

Ce rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Des élections ont eu lieu au 2<sup>e</sup> collège (salariés) en remplacement de Monique Vaur : c'est Karen Doré-Mauffrais qui a été élue par ses collègues. Monique Vaur a été cooptée en tant que bénévole au 1<sup>er</sup> collège.

Les personnalités présentes ont pris la parole à tour de rôle et l'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

# i2s imprimerie

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale - 15000 Aurillac  
imprimerie-aurillac@orange.fr - Tél. 04 71 48 15 36

# EN LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (suite)

## MAISONS FRANCE SERVICES : LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert depuis 2020. Ces guichets regroupent sur un même site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers.

Vous pouvez y être accompagné pour les démarches administratives liées à votre situation fiscale, à la santé ou à la famille, mais aussi sur la retraite, l'emploi etc. Vous y trouverez une douzaine de partenaires nationaux parmi lesquels la direction des finances publiques, France Travail, la CAF, la MSA, la CPAM, France Rénov', l'URSSAF...

Les collectivités déploient des offres complémentaires comme les associations de lutte contre les addictions, le conseil départemental et la CCI, la mission locale, etc.

Les conseillers France services sont disponibles pour apporter une information de premier niveau en aidant par exemple à la déclaration de revenus ou au renouvellement des papiers d'identité. Ils apportent un appui au numérique dans le cadre de la réalisation des démarches en ligne. Ces conseillers accompagnent les usagers vers la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein du réseau des partenaires.

Notre communauté dispose de 4 maisons France services, vous trouverez ci-dessous une liste des services accessibles par site.appelez pour connaître les horaires et modalités d'accueil.

| CONTACT   | LAROQUEBROU | MAURS | SAINT-MAMET | MONTSALVY |
|---|-------------|-------|-------------|-----------|
| CAF   | X           | X     | X           | X         |
| Cantal Rénov' Énergie   | X           | X     | X           | X         |
| CIDFF (droit des femmes et des familles)  | X           | X     | X           | X         |
| CPAM  | X           | X     | X           | X         |
| Dispo Services  | X           | X     |             | X         |
| MSA   | X           | X     | X           | X         |
| Point justice   | X           | X     | X           | X         |
| SOLIHA (habitat public fragile)   | X           | X     | X           | X         |
| Association lutte addictions  |             | X     | X           |           |
| CAP Emploi (salariés en situation de handicap, employeurs)                      |             | X     |             |           |
| CIRHAA (handicap auditif)   |             | X     |             |           |
| CD15 (services sociaux, PMI...)   |             | X     | X           | X         |
| France Alzheimer et maladies apparentées  |             | X     |             |           |
| Mission locale (insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans) |             | X     |             | X         |
| Unicités (atelier informatique)   |             | X     |             |           |
| CCI   |             |       |             | X         |
| UNA-ASED (services à domicile)  |             |       |             | X         |

POINTS APPORTS VOLONTAIRES



votre partenaire  
réduction déchets

# INFORMATION



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Développement de l'apport volontaire  
des communes en Châtaigneraie  
Cantaliennes pour les ordures ménagères**

Un travail d'optimisation est mené sur l'ensemble des 50 communes du territoire en concertation avec les maires, pour définir les meilleurs emplacements pour les points de regroupement des bacs d'ordures ménagères conciliant les besoins des habitants et ceux du service collecte.

### En décembre 2025

**La collecte des ordures ménagères évolue. Les bacs ne seront plus installés aux endroits habituels, mais regroupés dans des points d'apports volontaires situés à des endroits stratégiques de la commune.**



### Qu'est-ce qui change

A Roannes St Mary le nombre de points d'apports volontaires passe de 3 (2 au bourg, 1 à la Course du Mouton) à 8, voir ci-contre.

Chaque habitant pourra y déposer ses sacs d'ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet au moment qui lui convient, et en même temps déposer le tri sélectif (le papier, le verre, les emballages et le carton).

**Ils sont implantés  
dans les endroits  
suivants :**

- ➔ Course du Mouton
- ➔ Prantignac
- ➔ Cabrières
- ➔ Griffeuilles
- ➔ Le Palat
- ➔ Route de la traverse
- ➔ Route des écoles
- ➔ Poujol
- ➔ Madunhac (à venir)



## RAPPEL comment bien agir ?

- **Je dépose les ordures ménagères en sacs fermés dans les bacs,**
- **je ne dépose pas de sac directement sur le sol,**
- **je maintiens mon geste de tri,**
- **je n'oublie pas les déchèteries,**
- **je pense au compostage\*.**



## Pourquoi regrouper tous les bacs en points d'apports volontaires ?

### Cela répond à une volonté de faire face à divers enjeux :

- Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers,
- Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte,
- Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées pour maîtriser les dépenses de fonctionnement du service,
- Améliorer le cadre de vie des usagers,
- Réduire les nuisances de passage des camions.



### Bon à savoir

#### Des composteurs sont proposés à tarifs réduits.

Des sessions de formation sur la pratique du compostage sont régulièrement organisées.

## Une question, un doute ?

### Un numéro vert :

0 805 295 555 > Service & appel gratuits

Entièrement gratuit et accessible à tous sur une large amplitude horaire :

**les mardis et jeudis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

**infosdechets@4c15.fr**

**chataigneraie15.fr**

rubrique Vie pratique  
onglet Environnement



\* Les usagers particuliers peuvent dorénavant bénéficier d'une session de sensibilisation au compostage et d'un composteur, (sans facturation supplémentaire) en s'inscrivant sur le site compost15.fr

## DISTRIBUTION DE L'EAU : DU CHANGEMENT EN VUE DANS LA CONTINUITÉ



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, la commune va confier au Syndicat des Eaux de la Fontbelle la production et la distribution de l'eau potable.

### Quelles conséquences concrètes pour les abonnés ?

Dans le quotidien, il n'y aura pas de conséquence visible : la même eau qu'aujourd'hui coulera au robinet et elle sera toujours de la même qualité.

Le changement va plutôt porter sur la gestion et l'organisation du service d'eau, aspects peu visibles pour les abonnés : les employés municipaux et les élus de la commune ne seront plus seuls en charge du bon fonctionnement de ce service. Les interventions techniques mobiliseront le personnel dédié du syndicat en appui aux agents communaux et s'appuieront sur des moyens plus adaptés (ex : télégestion des ouvrages) ; les décisions seront prises collégialement par les élus du comité syndical.

### Le prix de l'eau va-t-il augmenter ?

En 2026, une réflexion sur la vitesse de l'harmonisation avec les tarifs actuels du Syndicat sera menée, en attendant les tarifs resteront ceux en vigueur dans votre commune. Pour information le Syndicat applique actuellement 85 € HT pour son abonnement annuel et 1.15 € HT pour le mètre cube d'eau consommée (prix n'intégrant pas les redevances de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne). L'abonnement sera facturé au premier semestre. La consommation sera facturée au second semestre pour l'année écoulée, sur la base de la relève des compteurs. Par la suite, les élus décideront chaque année de l'évolution des tarifs en fonction des besoins de financement : ampleur des travaux sur les ouvrages, longueur de canalisations renouvelées, subventions obtenues, etc.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier, les factures d'eau seront émises par le Syndicat et le paiement se fera comme aujourd'hui auprès du Trésor public.

### Et si j'ai un problème d'eau ?

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le Syndicat des Eaux de la Fontbelle sera l'unique interlocuteur en cas de problème et pour toute question sur l'eau potable.

**Adresse : Place de la mairie - 15290 Le Rouget-Pers**  
**Tél. 04 71 46 14 47 - Mail : sivu.fontbelle@orange.fr**

**Ses bureaux sont ouverts tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h (excepté le mercredi après-midi).**

En cas d'urgence ou en dehors de ces horaires, l'appel à ce numéro vous bascule automatiquement vers le service d'astreinte.

Que l'on soit en gestion communale ou syndicale, chaque abonné demeure toutefois responsable de la surveillance de son compteur d'eau pour détecter le plus tôt possible

une éventuelle fuite dans sa parcelle ou sa maison. S'il constate la moindre anomalie après le 1<sup>er</sup> janvier, il lui faudra en informer au plus vite le Syndicat de la Fontbelle.

### Pourquoi ce changement ?

La gestion d'un service d'eau devient de plus en plus complexe : les obligations réglementaires se durcissent, la technicité s'accroît et impose la professionnalisation des intervenants et la ressource en eau est de plus en plus fragile en qualité comme en quantité.

Dans un tel service il faut assurer le quotidien mais aussi anticiper sur les besoins futurs, notamment en intégrant l'impact du changement climatique qui met désormais en tension chaque année toutes les communes du Cantal.

Dans ce contexte, la coopération entre communes au sein d'un syndicat présente de nombreux avantages : meilleure capacité à disposer des bonnes compétences, possibilité de mettre en place un service d'astreinte, surveillance systématique des ouvrages et réactivité en cas de problème, sécurisation de l'approvisionnement en eau (ex : par des interconnexions), maintien de la proximité, meilleur accès aux subventions pour les travaux, etc.

### Qui est le Syndicat des eaux de la Fontbelle ?

C'est un syndicat intercommunal créé en 1996 par les communes de Cayrols, Le Rouget-Pers, Parlan, Roumégoux et Saint-Saury. En 2025, il a intégré Rouziers. Piloté par les élus de ces communes, il assure en régie la production et la distribution de plus de 200 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par an sur tout son périmètre, soit 2 730 habitants.

Pour son fonctionnement quotidien, il dispose de personnel dédié :

- 1 responsable administratif et financier, chargé de la gestion, de la comptabilité, de la facturation, de la relation avec les abonnés, du montage des chantiers et de la recherche de subventions, etc. ;
- 2 agents techniques qui assurent en permanence la surveillance et l'entretien du patrimoine (190 km de réseaux, 8 réservoirs, 1 station de potabilisation...), le bon fonctionnement et les réparations des équipements (pompes, vannes, compteurs, systèmes de chloration, etc.), la relève des compteurs, la recherche de fuites, etc.

Pour les travaux sur les réseaux (réparations de fuites, renouvellements) il s'appuie sur les entreprises de travaux publics du secteur.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2026, Boisset, Marcolès, Omps, Roannes-Saint-Mary, Saint-Antoine, Saint-Mamet la Salvetat et Vitrac vont intégrer le Syndicat : ensemble, les élus de toutes ces communes ont fait le choix de cette nouvelle organisation pour sécuriser l'alimentation en eau tout en garantissant proximité, réactivité et compétence.

# L'ÉCOLE

## L'ÉCOLE, C'EST TOUT UN SPECTACLE !

A l'école de Roannes, comme dans toutes les écoles, on apprend à lire, à écrire, à compter. Mais depuis de nombreuses années on apprend aussi à rêver. Et pour se faire rien de mieux que le spectacle vivant !



Durant l'année qui vient de s'écouler, nos élèves ont eu la chance d'assister à plusieurs représentations, les plus grands ont d'ailleurs, joué eux-mêmes la comédie. La participation des parents et le financement par l'Association des Parents d'Elèves permettent de préserver ces parenthèses culturelles si importantes pour permettre à nos élèves de grandir, et de construire une culture commune à tous.

La programmation des **Jeunesses Musicales de France** permet chaque année à nos élèves de découvrir un lieu magique : le théâtre d'Aurillac ! Avec son ambiance feutrée, si propice aux spectacles enchanteurs, il permet une immersion totale pour les enfants.

Quelle chance pour nos élèves les plus âgés d'avoir assisté depuis le tout premier rang à la représentation de Candide de la compagnie Jeunes Princes qui mêlait poésie, danse et beatbox.

Les GS, CP et CE1 avaient quant à eux assisté au spectacle Amalia qui rassemblait une chanteuse et son violoncelliste.

Mais parfois le spectacle vient aussi à nous ! C'est ainsi que toute l'école a pu assister à la salle polyvalente à la représentation du spectacle musical « De la neige pour Noël ? » des artistes cantaliens Chloé Tridot et Stéphane Monpeyssin.

Ce spectacle magique en musique demande une participation de son public afin de sauver Noël, nos élèves émerveillés ne se sont pas faits priés pour aider le Père Noël à faire sa tournée.



La Communauté de Communes nous permet également d'assister à des spectacles de grande qualité chaque année. Cette année, nous nous sommes déplacés à Boisset et au Rouget pour nous divertir grâce aux compagnies Spirito et La Machoire 36.

Leurs spectacles si poétiques et empreints de conscience écologique ont enchanté tous nos élèves .

Tous ces spectacles permettent à nos élèves de se confronter à de véritables artistes. A l'époque, où le réel et le virtuel s'entrechoquent si souvent, découvrir les prestations de comédiens et de musiciens « live » permet aux enfants de s'ancrer dans la réalité et de développer leur sensibilité et leur imagination. C'est par ailleurs une chance de pouvoir rencontrer ces professionnels en fin de représentation.

Et c'est aussi dans cette optique que durant l'année 2025, nos élèves de CM ont participé à deux projets de création artistique. Dans le cadre du concours « Non au Harcèlement » tout d'abord, nos élèves ont écrit le scénario et interprété un clip réalisé en stopmotion dans lequel ils dénonçaient la mise au ban d'un nouvel élève qui était rejeté et harcelé dans sa nouvelle école.

Puis durant leur voyage scolaire, ils ont eu la chance de découvrir le théâtre d'improvisation grâce à la comédienne Isabelle Delavet. Durant ce petit stage, ils ont créé des saynètes qu'ils ont interprétées durant la fête de l'école au grand plaisir de leurs familles réunies pour l'occasion.



## LA LOI VOUS PERMET-ELLE D'ALLUMER UN FEU DANS VOTRE JARDIN ?



jardin ou de parc, ne peuvent être éliminés par brûlage à l'air libre ni au moyen d'équipements ou matériels extérieurs. »

La loi française justifie cette interdiction par la libération - par la combustion - de **substances toxiques** dans l'atmosphère. Non seulement elles posent un problème pour l'environnement, mais certaines d'entre elles sont particulièrement cancérogènes. Les fumées et odeurs de combustion dégagées par un feu dans le jardin sont à même de créer un **trouble anormal du voisinage**. Et pour ne rien arranger, un départ de feu dans le jardin peut aussi entraîner un sérieux **risque d'incendie** - surtout en été.

Malgré le principe d'interdiction posé quant au fait d'allumer un feu dans son jardin pour y brûler des déchets verts, la loi autorise deux types de dérogation. Celles-ci sont délivrées en mairie dans les cas suivants :

- s'il n'y a pas de système de collecte sélective mises en place
- s'il n'y a pas de déchetterie à proximité

Le préfet peut également, au titre de l'Article L541-21-1, II du Code de l'environnement, délivrer une autorisation individuelle de faire du feu à la personne qui en fait la demande, dans le seul objectif d'éliminer des nuisibles et des parasites, ou bien des plantes envahissantes.

### Feu de jardin non autorisé : voici ce que vous risquez

Si vous ne réunissez aucune de ces conditions exceptionnelles pour faire un feu et qu'aucune dérogation ne vous a été accordée par le maire ou le préfet, l'infraction est caractérisée.

Constitutive d'une infraction de la 3<sup>e</sup> classe, cette action expose celui qui la commet à une **amende de 450 euros maximum**. Dans le cas où un trouble anormal du voisinage serait constitué, l'action en justice portée par un voisin importuné vous expose à **verser des dommages et intérêts** à la victime.

De nombreuses alternatives au feu de jardin existent pour se débarrasser des déchets verts. Plus respectueuses de l'environnement, elles peuvent également grandement vous servir pour enrichir le sol ou offrir à vos plantes les meilleures conditions de développement possibles : on pense ici au compost ou au paillage.

### EN BREF

- La loi française interdit d'incinérer les biodéchets dans son jardin, comme le stipule l'Article L541-21-1 du Code de l'environnement.
- Des dérogations peuvent être accordées par la mairie pour brûler des déchets verts en l'absence de collecte sélective ou de déchetterie.
- Évitez une amende sévère en optant pour des alternatives écologiques beaucoup plus viables.

## LES ANIMAUX MAL-AIMÉS

Certains animaux sont mal vus et pourtant, ils ne sont pas méchants mais souvent méconnus et gagnent à être mieux compris car ils ont un rôle à jouer dans la nature...

Ça pique ! Ça rampe ! Ça a trop de pattes !

Araignées, guêpes, serpents, renards... La liste des animaux mal-aimés est longue. Malgré eux, ils engendrent de la peur, du dégoût, parfois tirent leur mauvaise réputation d'anciennes croyances populaires. Pourtant, ces espèces animales mal-aimées jouent toujours un rôle primordial dans la biodiversité et l'équilibre de la nature. Qu'elles soient des proies ou des prédateurs, elles représentent toutes un maillon essentiel de la chaîne alimentaire et de la vie sur Terre. Voici donc une petite information pour aller au-delà de ses a priori, connaître un peu plus ces espèces et (sans aller jusqu'à les aimer) apprendre à mieux vivre à leurs côtés.

## La chauve souris

La réputation de buveuse de sang lui colle à la peau, entretenue par les contes et légendes sur le vampire, créature mi-humaine mi-chauve-souris qui se nourrit de sang humain. L'idée est répandue qu'elle serait aveugle, ce qui a fait naître la peur d'une collision avec l'une d'entre elles, qui viendrait s'agripper à nos cheveux.

Sur 1200 espèces connues dans le monde, seulement 3 se nourrissent de sang et elles vivent en Amazonie. Les 34 espèces en France sont **insectivores** et donc nous débarrassent des vrais suceurs de sang : les moustiques ! En une nuit elle peut manger 1/3 de son poids en insectes.

Les chauves souris ne sont pas aveugles et ont une vue relativement efficace parfois même dans l'obscurité. De plus, avec leur système d'écholocalisation elles sont capables d'éviter tout obstacle, voire même un seul cheveu tendu devant elles.



## Le vautour



© Freepik Wirestok

Les vautours exercent un rôle essentiel dans l'écosystème en tant qu'**agents équarrisseurs** gratuits. Ils nettoient et éliminent les carcasses d'animaux, prévenant ainsi la propagation de maladies.

La France abrite quatre espèces de vautours : le Vautour fauve, le Vautour moine, le Percnoptère d'Égypte et le Gypaète barbu. Ces rapaces nécrophages se nourrissent de cadavres d'animaux et sont adaptés à ce mode de vie avec des caractéristiques spécifiques comme un bec crochu et un système digestif particulier.

**Vautour fauve** : c'est l'espèce la plus commune en France. Il est très grand, avec une envergure allant de 230 à 265 cm et une hauteur de 95 à 110 cm. Il habite des régions avec des milieux rupestres et des reliefs propices aux ascendances thermiques, souvent près des zones d'élevage domestique.

**Vautour moine** : c'est le plus grand oiseau nicheur de France, avec une envergure de 250 à 285 cm et un poids variant de 5,5 à 9 kg. Il est localisé principalement dans les Grands Causses, les Baronnies et une localité de l'Hérault. En France, on compte actuellement 127 individus, dont 85 dans le Parc naturel régional des Grands Causses et le Parc national des Cévennes. Le Vautour moine est protégé en France et se nourrit exclusivement de cadavres d'animaux sauvages et domestiques.

**Menaces et perspectives** : les vautours en France font face à plusieurs menaces, notamment les risques de collision avec les réseaux électriques et les conflits avec les éleveurs qui les accusent d'attaquer les troupeaux. Des efforts de réintroduction et de protection sont en cours pour préserver ces espèces.

## L'araignée

Elle est un arthropode appartenant à l'ordre des arachnides, qui comprend également les scorpions et les acariens. Elle se caractérise par :

- 8 pattes,
- un corps divisé en deux parties (le céphalothorax et l'abdomen, séparés par un pédicule membraneux),
- des crochets (chélicères) entourés de pattes-mâchoires,
- des filières à l'arrière du corps, d'où sortent des fils de soie,
- 8 yeux en moyenne, bien que certaines espèces puissent en avoir moins.



Il existe plus de 45 000 espèces d'araignées dans le monde, avec des tailles variant de 0,5 mm à 30 cm. On les trouve dans divers milieux, des déserts aux cavernes, en passant par l'eau douce et les zones urbaines. Elles se nourrissent principalement d'insectes, comme les mouches et moustiques, qu'elles capturent grâce à leur toile, ce qui ne constitue pas le moindre de leurs intérêts. La plupart des araignées vivent entre 1 et 2 ans, bien que certaines espèces, comme les mygales, puissent atteindre 20 ans.

**Les araignées peuvent être utilisées comme bioindicateurs de pollution**, notamment dans les vergers où elles renseignent sur la présence de pesticides ou de métaux lourds.

## TÉMOIGNAGE LOCAL

### Développement de l'Agriculture de Conservation des Sols à la ferme du Berthy à Roannes-Saint-Mary

Enfant du pays, attaché à mon territoire, j'ai toujours cherché à développer et à valoriser la petite exploitation agricole familiale exploitée par mon père et située au lieu-dit le Berthy sur notre commune. En effet, passionné d'agronomie, et ingénieur agronome de formation, j'ai eu la chance depuis très jeune de rencontrer de nombreux chercheurs et pionniers d'un nouveau modèle agricole né en Amérique dans les années 60. Communément appelé Agriculture de Conservation des Sols, ce modèle semble aujourd'hui, d'après de nombreuses études, offrir le meilleur profil de durabilité pour nourrir notre société. Ayant convertis depuis plusieurs années l'exploitation familiale dans cette voie, j'ai accepté, à la demande de nos élus, de témoigner. L'Agriculture de Conservation des Sols est tout d'abord un ensemble de pratiques agricoles reposant sur trois piliers : **l'arrêt du travail du sol, la mise en place de rotation culturelle, et la présence de couvert végétaux entre les cultures.**

Le premier objectif de l'arrêt du travail du sol est de

réduire drastiquement l'érosion des sols responsable de la perte de dizaines de mètres cube de terre chaque année. Il permet aussi une séquestration de plusieurs tonnes de carbone par an dans le sol en limitant la dégradation de l'humus qui s'opère lors d'un labour par exemple. Il permet également de rétablir un sol stable, non bouleversé, propice au développement de la vie et notamment des champignons et vers de terre. Car là est bien la clef du système, remplacer le travail du sol mécanique par un travail d'origine biologique. En effet, un sol non travaillé, peut voir sa population de vers de terre multipliée par 50 pour atteindre plusieurs tonnes par hectares. Mais attention, l'arrêt du travail du sol a pour conséquence de devoir s'équiper d'un semoir spécifique de semis direct ayant assez de force pour pouvoir semer dans un sol plus dur et avec des résidus à sa surface. De plus, le recours à certain herbicide devient aussi obligatoire, car la voie chimique est alors la seule solution de se débarrasser des mauvaises herbes et repousse de culture.



*Semis direct de sarrasin dans un chaume de pois fourrager à l'aide d'un semoir brésilien Semeato*



*Levée du sarrasin au 15 juin 2025  
sans travail du sol préalable*

Ensuite, la rotation culturelle doit quant à elle permettre d'avoir la plus grande diversité de plante cultivée sur une parcelle afin d'avoir la meilleure complémentarité possible. Par exemple, ma rotation sur quatre ans abrite six cultures principales : l'orge, le moha, la féverole, le triticale, le pois fourrager et le sarrasin. Issues de trois familles botaniques différentes, ces cultures se complètent. Les racines fasciculées de l'orge et du triticale structurent le sol, le moha concurrence les adventices, le pois et la féverole fixent de l'azote atmosphérique, et le sarrasin rend assimilable le phosphore du sol tout en resti-

tuant plusieurs tonnes de résidus de culture servant à nourrir la vie du sol.

Cette diversité nous a permis dans une autre mesure de retrouver l'autonomie de l'exploitation. Les céréales produisent un aliment riche en énergie pour les bovins ainsi que de la paille pour la litière, le pois et la féverole permettent quant à eux la production de protéines nécessaire à l'engraissement des jeunes bovins.

Enfin, les couverts végétaux sont des cultures semées entre les cultures principales et dont l'objectif est d'être restitué au sol par roulage ou broyage.

## ENVIRONNEMENT (suite)

Le but est simple, permettre une couverture permanente des sols même entre les cultures, et nourrir la vie du sol qui a besoin de matière organique pour vivre. Par exemple, ma rotation me permet d'introduire un couvert entre la moisson de la féverole et le

semis du triticale ainsi qu'entre la moisson du triticale et le semis du pois fourrager. Je sème alors un mélange d'espèces à base de sorgho, colza, moutarde et radis qui produira 2 à 3 tonnes de biomasse qui retournera au sol.



*Broyage d'un couvert de radis et moutarde semé après la moisson du triticale et en vue du semis de la culture suivante à l'automne.*

Derrière ces principes techniques, l'Agriculture de conservation ne reste pas moins un modèle complexe nécessitant la rigueur technique, l'observation et l'humilité. La transition vers ces systèmes n'est pas toujours simple, notamment dans les sols argileux. Une baisse des rendements s'observe parfois les premières années le temps de régénérer la fertilité du sol, avant de revenir par la suite à des bons niveaux de production généralement très résilients et stables faces aux aléas climatiques.

La force de l'Agriculture de Conservation des Sols est ainsi de conjuguer une agriculture vertueuse pour l'environnement, tout en gardant un modèle productif, nourricier, et à un prix accessible pour le consommateur. Car il ne faut pas l'oublier, la rémunération du producteur comme l'accès à une alimentation pour tous à un prix raisonnable est primordiale. Aujourd'hui, environ 5 % des surfaces agricoles françaises sont cultivés de cette manière.

*Denis PEYRISSAC*

### **STOP AUX DÉJECTIONS CANINES**

Nous constatons une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs, dans les espaces verts et parcs de la commune.

Par égard pour les jeunes enfants qui jouent dans l'herbe, pour les promeneurs, pour les agents chargés de l'entretien des espaces verts (notamment ceux qui passent la tondeuse sur les pelouses et entretiennent les massifs)... avant de sortir vous promener avec votre animal de compagnie, adoptez le bon réflexe en prenant l'habitude de glisser dans votre poche deux ou trois sacs pour ramasser les déjections.



# LES ÉVÈNEMENTS

## CCAS - REPAS DES AÎNÉS DU 12 JANVIER



Dimanche 12 janvier 2025, comme chaque année à la même époque, la Comission Communale d'Action Sociale a invité les habitants de la commune âgés de 65 ans et plus à un repas. Plus de 80 personnes ont répondu à cette invitation. C'est dans une très bonne ambiance de retrouvailles que chacun a pu déguster le repas préparé par les établissements Guibert de Lafeuillade en Vézie.

Les participants ont profité des animations sur le thème des guinguettes.

Un colis a été livré par les membres du CCAS au domicile des personnes de plus de 75 ans qui n'ont pu participer à ce repas.

La prochaine édition aura lieu le **dimanche 11 janvier 2026**.



## INTERASSOCIATIONS 2025

Cette journée a été l'occasion pour les associations de la commune de se retrouver autour d'un concours de pétanque organisé par le Carreau roannais.

Les Caminaou roannais ont proposé une randonnée sur les chemins communaux.

Cette après-midi s'est terminée par un repas festif organisé par l'ACCA. Un centaine de personnes ont beaucoup apprécié cette soirée conviviale.

Merci à tous les bénévoles dont l'implication a permis la réussite de cette belle journée.



## LES ÉVÈNEMENTS (suite)

### LES MYTERES DU JARDIN EN PHOTOS



La troisième édition a eu lieu dimanche 11 mai de 10h à 18h. Les organisateurs des Mystères du Jardin ont concocté un programme pour que tous les jardiniers, qu'ils soient débutants, amateurs ou expérimentés, puissent passer une agréable journée autour des plantes.

Dès 10 h 30 la première balade botanique partait écouter la musique des plantes. A 11h, des contes étaient proposés aux enfants et un atelier offrait aux adultes l'occasion de tester une connexion avec la nature. Les visiteurs pouvaient également confectionner un hydrolat sur stand et des conférences étaient programmées dans la salle du centre de loisirs. Tout au long de la journée une vingtaine d'exposants, jardiniers, maraîchers, producteurs de semences, pépiniéristes, herboristes ont mis en vente leurs produits dans la cour de l'école, où se tenait une exposition de dessins et peintures faits par les élèves. Un concours concernant chaque classe avec un jury intergénérationnel a désigné les vainqueurs. Tous les enfants ont été récompensés, et un prix a été remis à chaque classe. Côté restauration, un espace pique-nique était aménagé sous chapiteau.

Cette manifestation était organisée par la commission municipale de la vie locale, aidée de bénévoles et grâce à la participation de certaines associations : Familles Rurales, Comité d'Animation Rurale de Saint Mary, Comité des fêtes, Carreau roannais, Musiciens du Mardi et La Pastourelle.

**La prochaine édition aura lieu  
le dimanche 10 mai 2026**



## LES ÉVÈNEMENTS (suite)

### REMISE DES PRIX MAISONS FLEURIES - 8 NOVEMBRE



La remise des prix du concours des maisons fleuries, édition 2025 organisée par la commission vie locale de la commune, a eu lieu en mairie le 8 novembre. Lors du passage dans les villages de Roannes Saint Mary pendant l'été, le jury a apprécié l'aménagement végétal : couleurs, choix des plantes, harmonie, technique et créativité puis il a sélectionné les lauréats. Merci à toutes les personnes qui, par leur passion des fleurs, contribuent à embellir notre commune. Cette matinée conviviale s'est terminée par le pot de l'amitié.

### PALMARÈS

#### LES LAURÉATS

##### Catégorie : ENCLOS FLEURIS

- 1<sup>er</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Patrice PEYRISSAC - 1, Lespertes
- 2<sup>e</sup> Prix : M. Jacques ROUCHET - 1, chemin de Moynac Haut
- 3<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Jean-Pierre LAVERGNE - 4, Gladines
- 4<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Gérard CASTANIER - 1, Monloubou
- 5<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Laurent LAPORTE - 11, rte de Montmulo

##### Catégorie : BALCONS ET TERRASSES

- 1<sup>er</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> François SALLES - 15, Belmont
- 2<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Jean-Claude SERIEYS - 6, La Croix
- 3<sup>e</sup> Prix : M<sup>me</sup> Josette CHARMES - 2, rte de la Grange - Le Bourg
- 4<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Jean-Yves MALVEZIN - 13, rte de Madunhac
- 5<sup>e</sup> Prix : M. Gérard CHAUVET et M<sup>me</sup> Sabrina MAGUER - 19, rte du Vieux Pont - Pont du Bex

##### Catégorie : FENÈTRES ET MURS

- 1<sup>er</sup> Prix : M<sup>me</sup> Marcelle GARRIGOUX - 7, pl. de la Mairie - Le Bourg
- 2<sup>e</sup> Prix : M<sup>me</sup> Simone BOURGADE - 9, Calves
- 3<sup>e</sup> Prix : M<sup>me</sup> Jacqueline MAFFRE - 1, Lacassagne
- 4<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Jean-Paul VIDAL - 2, Berthot
- 5<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Albert BADUEL - 2, Marquet

##### Catégorie : ENCLOS VEGETALISÉS

- 1<sup>er</sup> Prix : M. Jean-Baptiste COUDERC et M<sup>me</sup> Sandrine VERMEIL - 3, Mourcayrols
- 2<sup>e</sup> Prix : M<sup>me</sup> Nathalie BALMISSE - 13, rte de Montmulo
- 3<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Jean-Marc BROMET - 1, Griffeuilles

- 4<sup>e</sup> Prix : M. et M<sup>me</sup> Mathieu PLASSART - 7, rte de Madunhac
- 5<sup>e</sup> Prix : M. Fabrice SEGUIN et M<sup>me</sup> Audrey ESTEYRIES - 10, impasse Pesso Longuo - La Course du Mouton

#### LES CITÉS

- M. Florian CARRIER et M<sup>me</sup> Amélie AUBERT - 7, Moynac
- M. et M<sup>me</sup> Michael GREENAN - 5, chemin des Hêtres - Le Palat
- M. et M<sup>me</sup> André MONREISSE - 19, rte de Montmulo
- M<sup>me</sup> Nicole GIRE - 22, Cazolat
- M<sup>me</sup> Anne-Marie LIAUBET - 15, Cazolat
- M<sup>me</sup> Odette FEL - 8, rte des Landes - Monloubou
- M. Jacques MAURÉ - 9, rte des Chênes - La Course du Mouton
- M. et M<sup>me</sup> Gilles SERRE - 24, rte de Madunhac
- M. Jordan CHABBERT et M<sup>me</sup> Johana LACOUT - 1, rte du Moulinier - Madunhac
- M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis THERON - 8, Poujol
- M<sup>me</sup> Denise MAZEL - 2, chemin de la Fontaine - Prantignac
- M. Michaël LHERITIER et M<sup>me</sup> Audrey FLAGEL - 13, Cazolat
- M. Arnaud VIEYRES et M<sup>me</sup> Nathalie LE GAC - 16, Cazolat
- M. et M<sup>me</sup> Claude MONTARNAL - 2, Le Parrot
- M. et M<sup>me</sup> Didier LACASSAGNE - 30, rte de Madunhac
- M. et M<sup>me</sup> Paul LAVERGNE - 2, Gladines
- M<sup>me</sup> Nicole BOURGADE - 11, rte du Mastrebus
- M. Olivier ROLAND et M<sup>me</sup> Hélène SALIS - 6, Calves
- M. et M<sup>me</sup> PEYRISSAC Michel - 2, Le Berthy

#### COUP DE CŒUR POUR UN SITE REMARQUABLE

- M. MOREAU Patrice et M<sup>me</sup> AUDOUIN Nadine - 6, rte du Vieux Pont - Pont du Bex

## LES ÉVÈNEMENTS (suite)

### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les morts pour la France des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OTEX). Le 11 novembre est ainsi comparé au Memorial Day américain qui honore lors du dernier lundi du mois de mai l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres.



A Roannes-St-Mary, la cérémonie a réuni une assistance nombreuse pour écouter le message de M<sup>me</sup> Catherine VAUTRIN, ministre des armées et des anciens combattants, message de mémoire pour les sacrifices accomplis par nos anciens, et de fidélité à nos valeurs au service de la paix.

M. le maire et un groupe d'enfants ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. La cérémonie a été accompagnée en musique grâce aux membres des Musiciens du Mardi, et s'est terminée par le verre de l'amitié dans la salle du conseil.

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À VENIR

DÉC. 2025

- 7 - Marché de Noël (Comité des fêtes)
- 7 - Téléthon randonnée (Les Caminaou Roannais)
- 23 - Don du sang (Salle multi-activités)

JANV. 2026

- 10 - Vœux du Maire (le samedi à 11h)
- 24 - Quine de l'école (APE - Salle multi-activités)

FÉVRIER

- 1<sup>er</sup> - Assemblée Générale Amicale des Aînés (Salle multi-activités)
- 6 - Ciné débat (la Luciole)

MARS

- 21 - Carnaval (APE)

AVRIL

- 6 - Chasse aux oeufs (Familles Rurales)
- 24 - Ciné débat (la Luciole)

MAI

- 10 - Les Mystères du jardin

JUIN

- 19/20/21 - Fête patronale (Comité des Fêtes)
- 21 - VTT tripoux (APE)

JUILLET

- 3 - Fête de l'école (APE)
- 5 - Fête de la Capelotte (Comité d'animation rural de St Mary)
- Bénédiction du pain et du sel
- Eglise de St Mary (Comité rural d'animation de St Mary)

AOÛT

- 17 - Don du sang 16h - 19 h (Salle multi-activités)

SEPT.

- 25 - Ciné débat (la Luciole)

NOV.

- 11 - Commémoration du 11 novembre

DÉCEMBRE

- Vente de sapins (Familles Rurales)
- 6 - Marché de Noël (Comité des Fêtes)
- 23 - Don du sang 16h - 19h (Salle multi-activités)

# LES ASSOCIATIONS



## AMICALE DES AÎNÉSRURAUX

Présidente : Nicole SERIEYS  
Tél. 04 71 62 80 21

L'Amicale des Aînés Ruraux de Roannes St Mary a débuté cette année 2025 par une assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 23 février avec à l'ordre du jour, un bilan comptable de l'année 2024 ainsi que le renouvellement de certains membres du bureau. Cette AG a été suivie d'un repas à la salle polyvalente, préparé par le traiteur Guibert de Lafeuillade.

Cette année nous a permis de souhaiter les 90 ans de plusieurs de nos adhérents.

Les après-midi jeux (belote, jeux de société...) ont toujours lieu le lundi à la salle polyvalente de Roannes St Mary de 13 h 30 à 17 h.

Le 29 mars 2025 nous avons fait notre traditionnelle sortie stockfish au restaurant "Le rendez-vous des pêcheurs à la Planche du Souq".

Le 27 avril nous avons pu organiser un concours de belote avec de nombreux participants venus des départements alentours. Nous remercions tous les bénévoles pour les délicieuses pâtisseries, et tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cet événement.

Le samedi 31 mai la sortie au cabaret "New Palace" a été ouverte à tous, ce qui a permis une nombreuse participation de personnes non adhérentes à l'Amicale. Cette solution devrait perdurer pour permettre à un plus grand nombre de personnes de participer à nos sorties.

Un concours de belote a eu lieu le 5 octobre avec des lots pour chaque participant.

Le lundi 20 octobre ont été présentés des produits Pro Confort à partir de 9 h 00. Un repas gratuit et un après-midi jeux ont suivi.

Le concours de belote du 23 novembre a été organisé avec une tombola et bien sûr un lot pour chaque participant.

Le repas de Noël est prévu le dimanche 14 décembre 2024 à la salle polyvalente (traiteur Guibert de Lafeuillade).

L'assemblée générale 2026 aura lieu le 1<sup>er</sup> février, à cette occasion de nombreux membres devront être soit réélus soit remplacés, notamment suite au décès d'un des membres du conseil d'administration Monsieur François Maffre.

Nous rappelons que cette assemblée générale est ouverte à tous et que toute personne désireuse de faire partie du conseil d'administration devra s'y faire connaître. Un formulaire sera disponible auprès de la secrétaire ou auprès de la présidente.

**Les dates des prochaines sorties ne sont pas encore définies.**

**Nous remercions chaleureusement tous les adhérents pour leur implication dans notre amicale, et souhaitons vous accueillir l'année prochaine encore plus nombreux, pour un maximum d'activités.**



## ACCA

Président : Jean-Paul MONDOR  
Tél. 06 87 31 26 61

L'assemblée générale s'est tenue début juillet 2025.

Au cours de cette assemblée, nous avons décidé de lâcher 150 faisans et 150 perdreaux. Le plan de chasse de la saison dernière a été de 40 chevreuils et 10 sangliers. La régulation des nuisibles s'est traduite par la suppression de 7 martres, 13 blaireaux, 40 renards, ainsi qu'un raton laveur qui est une nouvelle espèce chez nous (attention à vos jardins et poulaillers).

A partir de 2026, la martre change de statut, elle devient une espèce protégée.

Une journée inter-associations s'est déroulée le 23 août, l'ACCA avait organisé un repas avec des grillades, qui a réuni 100 personnes.



L'association est toujours présente pour le montage et démontage des chapiteaux sur les diverses manifestations de la commune.

### **Pour la sécurité de tous nous rappelons ceci :**

Les chasseurs en battue sont équipés de gilets et casquettes fluo, ils respectent les angles de tir et les tirs fichants.

Pour accroître votre visibilité auprès des chasseurs, il est fortement recommandé de porter des vêtements vifs et colorés pendant vos randonnées en période de chasse. Un gilet fluorescent ou un chapeau orange vif sont des choix judicieux pour être facilement repérables.

En conclusion, nous sommes conscients que la cohabitation entre randonneurs et chasseurs peut être source de préoccupation voire de conflit. Cependant, en faisant preuve de prudence et en suivant les consignes locales, nous sommes convaincus que nous pouvons toutes et tous profiter de la richesse de nos sentiers en toute sécurité.

En tant que président, je tiens à remercier les propriétaires terriens, les agriculteurs, les déterreurs, les piégeurs, les sociétaires, ainsi que la municipalité pour son soutien financier.

## LES ASSOCIATIONS (suite)



APE

Présidentes :  
**BANKAERT Mélanie et VETRI Axelle**

Pendant l'année scolaire 2024/2025, les enfants de l'école ont pu participer aux différentes activités proposées par l'équipe pédagogique : équitation, sorties au cinéma, sortie au théâtre, spectacle de Noël, sortie à Rénac, sortie au Lioran, sortie à la Vallée des daims, voyage scolaire à St-Urcize, abonnements...



L'association des parents d'élèves a soutenu financièrement ces activités grâce à différentes manifestations : vente de sac isothermes, quine, ventes de madeleines Bijoux, vente de photos de classe, carnaval, VTT tri-poux, fête de l'école...

Pour l'année scolaire 2025-2026, l'équipe enseignante prévoit des sorties et activités pour enrichir le quotidien de nos enfants : cinéma, interventions du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), spectacles des JMF (Jeunesses Musicales de France), spectacle de Noël, sortie scolaire pour l'école entière, équitation, classe découverte...

L'association planifie pour cette nouvelle année : la vente de photos de classe, de madeleines Bijou, la quine qui se déroulera le 24 janvier 2026, le carnaval qui aura lieu le 21 mars 2026 et la fête de l'école. Une quatrième édition du VTT tripoux est également en préparation...

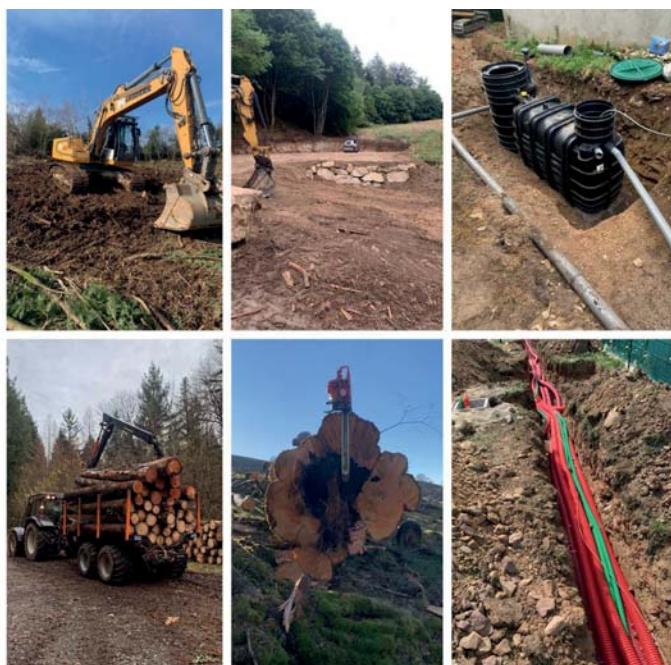
Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de toutes les manifestations. Comme chaque année, nous convions tous les parents qui le désirent à se joindre à nous pour faire vivre notre petite association.

Pour contacter l'APE : [ape.roannesstmary@gmail.com](mailto:ape.roannesstmary@gmail.com)  
ou sur notre page Facebook : APE de Roannes St Mary

Nous remercions la municipalité et les agents communaux pour leur aide tout au long de l'année.

Belle année scolaire à tous les enfants !

# **E.T.P.F**



## **TRAVAUX PUBLICS**

- **TERRASSEMENT**
- **RESEAUX SECS ET HUMIDES**
- **ASSAINISSEMENT**
- **VOIRIE**

## **TRAVAUX FORESTIERS**

- ACHAT DE BOIS SUR PIED** ↗
- ABATTAGE ET DEBARDAGE** ↗
- GYROBROYAGE (ROBOT DE PENTE)** ↗
- SYLVICULTURE** ↗

**SAS ETPF**  
**06.70.79.20.88**  
**[JLAVIGNE.ETPF@GMAIL.COM](mailto:JLAVIGNE.ETPF@GMAIL.COM)**  
**15220 ROANNES SAINT MARY**

# LES ASSOCIATIONS



**Dimanche 6 juillet 2025. 30 ANS DÉJÀ que la fête à La Capelotte se déroule sur le site avec ses moments incontournables. Habituellement Saint-Mary nous accorde un soleil généreux. Cette année nous avons eu droit à un froid de canard d'autant que les jours précédents il faisait une chaleur caniculaire.**

Malgré ces aléas climatiques une quarantaine de personnes a participé à la randonnée qui est descendue jusqu'au ruisseau de Roannes. Merci aux baliseurs et aux débroussaillieurs qui ont permis de faire ce circuit.

Pendant ce temps, devant une assistance nombreuse, la messe était concélébrée par monseigneur Noblot évêque de Saint-Flour et l'abbé Mathias Ndiaye. Tous deux se sont prêtés au jeu en enfilant le tee-shirt (trente ans de La Capelotte) par dessus leurs habits sacerdotaux. Les chanteurs du groupe Lo Convise animent la célébration avec des cantiques en langue d'oc.

S'en est suivi un apéritif offert par le comité à tous les participants.

Nous avons servi environ 250 repas dont le menu a été largement apprécié de tous. La plupart des participants ont

regagné leurs pénates sans même boire le café afin de se mettre au chaud.

Est intervenu alors un groupe « brésilien », chanteurs et danseuses devant une assistance plus que clairsemée, les tenues affriolantes des danseuses n'ayant pas réussi à retenir les spectateurs.

Quoi qu'il en soit, tous les bénévoles ont résisté et sont prêts à recommencer. Merci à eux et aux employés communaux qui assurent l'entretien du site et participent à la mise en place des infrastructures.

**Samedi 2 août 2025. La traditionnelle bénédiction du pain et du sel s'est déroulée lors d'une messe en l'église de Saint-Mary. Suite à la célébration le verre de l'amitié a été offert par le comité.**

**Dimanche 31 août 2025. Ce sont les retrouvailles des habitants de Saint-Mary (auxquels nous devrions trouver un gentilé pourquoi pas les Maryverains). Une cinquantaine de personnes a répondu présent. Les jeunes ont assumé un délicieux barbecue que nous avons apprécié, le tout dans la bonne humeur et sous un beau soleil.**



## ROANNES YTRAC FOOT 15

Co-présidents :  
Romain Carsac / David Delmas

### Nouveau club, nouveau projet.

Par manque d'effectif dans les deux clubs, l'Etoile Sportive Roannaise et Ytrac Foot ont décidé d'unir leur force dans une projet commun, le RYF15 (Roannes Ytrac Foot 15). Dans un premier temps il s'agit de structurer le club. Cette saison s'annonce compliquée sportivement mais fort d'une trentaine de dirigeants et d'un noyau de formidables joueurs qui travaillent ensemble dans l'intérêt du club, nous restons optimistes pour la saison à venir.

Autre point positif et pas des moindres, nous avons obtenu le soutien de l'ensemble de nos partenaires. Un merci appuyé aux maires d'Ytrac, de Roannes, au conseil départemental ainsi qu'au conseil régional.

Malgré un début de saison difficile nous annonçons aujourd'hui que notre club le RYF15 est en marche.



## COMITÉ D'ANIMATION RURAL DE ST MARY

Président : Jean-Paul VIDAL - Tél. 04 71 62 64 48

groupama.fr

# ÊTRE PROCHE DE VOUS.



**PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS,  
NOUS VOUS ACCUEILLONS À AURILLAC**

- 11 AV. GAMBETTA 04 71 45 50 60  
- 29 AV. POMPIDOU 04 71 63 43 06



Groupama d'Oc - Caisse Régionale d'Assurances Mutualles Agricoles d'Oc - Siège social : 14 rue de Vidaillan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Document et visuel non contractuels - Photo : Aurélien Chauvaud MJ 15012-112024

## LES ASSOCIATIONS (suite)



### LA PASTOURELLE

Président : Serge COMBELLES  
Tél. 06 47 65 23 79 /  
courrier@lapastourelle.org

#### Bilan de l'année 2025

L'année 2024 s'est terminée par l'Assemblée Générale le vendredi 6 décembre, suivi d'un apéritif dinatoire avec dégustation de la bûche de Noël.

Le vendredi 17 janvier 2025, après une répétition anticipée pour la programmation de deux spectacles, le mardi 21 janvier à l'EHPAD St-Joseph à Aurillac et le mardi 28 janvier à l'EHPAD de Maurs nous avons dégusté la galette.

Les répétitions ont repris officiellement le vendredi 14 février à 20h30 à la salle des fêtes de Roannes-Saint-Mary.



Le vendredi 7 mars La Pastourelle a offert à ses adhérents une soirée conviviale au restaurant le Relais d'Aubugue.

A ce jour nous avons effectué 31 prestations et à venir 6 représentations : 2 fin octobre, 2 en novembre et 2 en décembre.

Parmi ces prestations deux temps forts ont marqué la saison.

- **Les 30 ans de la Route du Champagne du 25 au 28 juillet** sur la commune Les Riceys dans l'Aube qui possède la plus importante superficie viticole de toute la Champagne.

A cette occasion ils fêtaient leurs 10 ans d'inscription au patrimoine de l'UNESCO ainsi que les 50 ans de la confrérie du Saulte-Bouchon. Nous remercions chaleureusement nos hôtes de nous avoir convié à cette manifestation où le champagne était mis à l'honneur et où la ministre de l'agriculture a pu apprécier le folklore Auvergnat.

- **L'invitation de la mairie d'Espalion** pour une rencontre folklorique avec la participation de 14 groupes du pays et de Paris.

Invitée, la bourrée de Paris fêtait cette année son centième anniversaire. C'est le premier groupe parisien créé à l'initiative de Louis Bonnet président de la ligue Auvergnate en 1925.

Du 16 au 19 octobre La Pastourelle a organisé un séjour en Camargue pour clôturer la saison.

Remerciement à tous les danseurs et danseuses présents lors des manifestations, sans oublier nos musiciens sans qui rien ne serait possible : Géraud Felgines, André Ricros, Enzo Rouchet, Michel Cantournet, Raymond Ladou, Christiane Roussies et Adrien Tourdes.

Remerciements à la municipalité qui nous permet d'utiliser une salle pour répéter mais aussi pour nous retrouver et partager notre passion.

Merci à toute l'équipe qui œuvre au bon déroulement de l'association.

**Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter. Pour tout renseignement par téléphone au 06 47 65 23 79 ou rendez-vous sur notre page Facebook.**



### FAMILLES RURALES

Présidente :  
**Véronique CUISINIER DELISLE**

L'association Familles Rurales a cette année encore participé à des manifestations malgré son nombre d'adhérents réduit. Nous avons comme chaque année organisé la chasse aux œufs le lundi de Pâques à la Capelotte. Une trentaine d'enfants ont rempli leurs paniers d'œufs en chocolat ramassés autour de la chapelle sous un temps mitigé. Un goûter a été offert après la récolte de deux gros œufs bien cachés.

Le dimanche 30 novembre s'est tenue la vente de sapins sur la place de la mairie devant l'ancien bar restaurant Charmes. Cette vente se fait avec commandes préalables.

Nous serons également présents lors du **marché de Noël le dimanche 7 décembre**, avec la vente de crêpes et gaufres durant la journée.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvel adhérent et espérons voir venir d'autres personnes pour porter de nouveaux projets, grâce à leurs idées.

Nous remercions la municipalité pour sa générosité, pour l'aide financière au fonctionnement de notre association, ainsi que l'aide des agents lorsque nous les sollicitons.



### LA LUCIOLE

Président : Olivier PARRA  
Tél. 06 75 50 86 02

L'association met en place un projet de ciné-club, chaque projection s'accompagnant d'un débat. Cette initiative est soutenue par l'association Ecran de campagne de Ladinjac.

### ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

Présidente : Anne DABERNAT - Tél. 07 68 04 62 43  
annedabernat@gmail.com

## LES ASSOCIATIONS (suite)



### DÉTENTE ET LOISIRS

Présidente : Michèle GIMBERGUES  
Secrétaire : Sandrine Souquières  
Trésorier : Jean-Marc Bromet  
Tél. 06 30 04 27 56 / [detente.loisirs15@gmail.com](mailto:detente.loisirs15@gmail.com)



L'association détente et loisirs gym pour tous a fait sa rentrée le 12 septembre 2025 dans une ambiance conviviale.

La saison précédente nous avons enregistré l'inscription de 26 adhérents qui ont pu régulièrement tester leur forme physique.

Cette année la section adulte propose deux cours de gymnastique : le lundi 18h30 avec Lola et le vendredi matin 9 h avec Johanna. La cotisation est de 90 euros prix très attractif pour deux séances hebdomadaires. Pour 2025-2026 de nouvelles adhérentes ont rejoint le club afin de pratiquer une activité sportive adaptée au niveau de chacun.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

La gestion de l' association sportive reste toujours fragile car elle est liée au nombre d'adhérents et à la subvention donnée par la municipalité.



# E

### M E R G E N C E Architectures

Laurent Sallard, Architecte DEA, Ingénieur ITA  
8 Chemin du Terrou  
15220 ROANNE ST MARY  
Tél. 04 71 62 66 82  
E-mail : [sallardlaurent15@gmail.com](mailto:sallardlaurent15@gmail.com)  
[www.sallard-architecture.fr](http://www.sallard-architecture.fr)



### LE CARREAU ROANNAIS

Président : Patrice MOREAU  
Tél. 06 08 30 16 73

Le Club de pétanque a connu une année encore bien chargée sur le plan sportif.

En championnat des clubs du Cantal, 9 équipes représentaient le Carreau Roannais dont 3 équipes de + de 65 ans, 2 équipes de vétérans (+ de 60 ans), 3 équipes masculines et 1 équipe féminine.

En coupe du Cantal, 2 équipes masculines et 1 équipe féminine étaient engagées, seule 1 équipe masculine et l'équipe féminine se sont qualifiées en phase finale.

Le club a participé aux manifestations du village comme la rencontre Inter-associations qui réunit toutes les associations. Soulignons la collaboration étroite des Caminaou et des chasseurs qui nous ont servi le repas, un moment de convivialité et de partage. Lors de la fête patronale nous avons organisé un concours de pétanque.



Le club a aussi proposé différentes animations comme les carrés du mardi soir avec de plus en plus de succès et la dernière journée dédiée au Téléthon.

Cette année le club a fêté ses 30 ans d'activité. Le président Patrice Moreau a remercié tous les licenciés pour leur implication et la bonne ambiance. Il a remercié également les représentants des associations présentes et Monsieur Michel Prax délégué du Comité départemental de pétanque du Cantal pour sa présence.

Christian Auzolle, 1<sup>er</sup> président et fondateur du club a retracé la vie du club avec beaucoup de souvenirs et d'anecdotes ; la soirée s'est terminée autour d'un repas dansant.

Le Carreau Roannais remercie chaleureusement la municipalité et les agents pour leur soutien et leur aide.



## LES ASSOCIATIONS (suite)



### LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

Président : Michel SEREC - Tél. 04 71 62 64 46  
lescopainsmusiciens@orange.fr  
<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>

**2025**

1<sup>er</sup> de l'an : réveillon des copains à Roannes Saint Mary  
7 Janvier : reprise des répétitions, dégustation de la galette  
22 janvier : EHPAD de Vic-sur-Cère  
16 février : Taïto Jordanne  
23 mars : thé dansant à Lafeuillade-en-Vézie  
20 avril : anniversaire à Labesserette  
11 mai : Les Mystères du Jardin à Roannes-Saint-Mary  
7 juin : soirée dansante au club de loisirs Brouzac Aurillac  
22 juin : fête de Roannes-Saint-Mary, suivie d'un tripou  
16 juillet : repas champêtre EHPAD de Monsalvy  
2 fois au plan d'eau du Rouget « soirée moules frites Chez Pascaline »  
30 août : banquet des anciens pompiers à Maurs  
25 septembre : journée ballade château de Val avec le club de la Maison Neuve  
21 octobre : EHPAD le Rouget  
14 novembre : visite du musée de Veinazes, repas à Lacaze, après-midi dansant  
3 décembre : EHPAD de Vic-sur-Cère  
13 décembre : soirée dansante club de loisirs Brouzac Aurillac  
17 décembre : EHPAD de Reilhac  
18 décembre : repas de Noël à Vignalou  
31 décembre : réveillon



L'association a tenu 6 réunions dans l'année, et organisé 4 veillées dansantes gratuites au foyer de Roannes Saint Mary. Les répétitions se déroulent le mardi de 20h à 22h. Les musiciens ont des nouvelles tenues.

#### Buts de l'association:

- **Regrouper** les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire pratiquant toutes sortes d'instruments : accordéon, cabrette, violon, vielle et autres.
- **Partager** des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial.
- **Organiser** des animations diverses.

#### Rejoignez-nous

Merci à la Mairie pour son aide et son soutien  
Souhaits pour 2026, paix, joie et bonheur !



Nous participons à l'animation de notre commune en répondant présents lors de plusieurs manifestations :

- la fête patronale de juin
- la journée inter-associations du 23 août
- le marché de Noël du 8 décembre au profit du téléthon.

Au cours de ces trois rendez-vous nous avons eu le plaisir de faire découvrir les chemins à des habitants de la commune.

Bravo à eux, nous espérons les retrouver pour l'édition 2026 et pourquoi pas dans notre groupe.

Nous nous réunissons tous les six mois pour définir les randonnées et aussi en cours d'année pour un repas convivial. Merci à la municipalité pour le prêt de la petite salle dans laquelle nous nous réunissons.

N'hésitez pas à venir rejoindre Les Caminaou avec vos chaussures, vos bâtons et votre bonne humeur.

### LES CAMINAOU

Président : Jean Marc Brommet - Tél 06 02 04 44 64  
Secrétaire : Louis Gimbergues - Trésorier : Christian Bourgade

Au cours de l'année écoulée « Les Caminaou » ont réalisé 26 sorties d'une distance variant de 10 à 20 km en moyenne.

En fonction de la météo nos randonnées s'effectuent principalement le samedi soit en journée entière, soit en demi-journée.

Nous participons à des évènement tels que :

- l'UTPMA « La Compostella »
- le Grand Parcours : Rand'Aubrac
- des randonnées gourmandes telles que la fête des fromages, etc...

Nous sommes une vingtaine d'adhérents retraités ou actifs. Nous alternons les difficultés des parcours. Nous découvrons également les joyaux du patrimoine bâti de notre département à travers l'architecture : églises, châteaux, croix, calvaires, demeures de caractère, tout en admirant les fabuleux paysages.

Notre site WhatsApp nous permet de communiquer entre nous.

Une synthèse est également réalisée retraçant notre journée de rando avec de magnifiques photos.

## LES ASSOCIATIONS (suite)



La Maison d'Assistantes Maternelles de Roannais-St-Mary a ouvert ses portes le 20 janvier 2025 avec un effectif de **8 enfants allant de 2 mois à trois ans**. Il a suffit de quelques jours pour que tout le monde y trouve sa place et se sente bien. Depuis l'ouverture diverses activités ont été proposées aux enfants.

Tout d'abord nous allons tous les 15 jours aux ateliers du Relais Petite Enfance (salle du bas du centre de loisirs) où nous rencontrons d'autres professionnelles de la petite enfance. Ces ateliers ludiques permettent aux enfants de côtoyer d'autres copains et d'autres adultes favorisant ainsi leur socialisation. Avec le RPE nous avons participé à des sorties telles que la visite de la caserne des pompiers de Saint Mamet. Nous avons également découvert le Puy

Saint Laurent grâce à des activités en extérieur. Dès que les beaux jours sont arrivés, nous avons organisé des piques-niques à la Plantelière, au parc Hélitas et à la Ponétie, et aussi des balades sur les sentiers roannais ainsi que des jeux en extérieur.

Courant juin nous avons amené les enfants à la Vallée des daims où nous avons terminé la sortie par un pique-nique.

Durant ces 10 mois nous avons également fait beaucoup d'activités manuelles au sein de la MAM suivant les saisons. Nous avons fêté les anniversaires et organisé des ateliers cuisine.

Nous sommes très satisfaits des ces premiers mois, les parents semblent contents et les enfants épanouis.

Depuis l'ouverture la MAM est complète avec des demandes régulières de familles roannaises essentiellement.

### ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG CÈRE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE

#### Responsables de collectes

pour Roannais-St-Mary :

Vice-Président : Louis GASTON

Josette MONTARNAL,

Joséphine LACASSAGNE



343 donneurs de sang se sont présentés pour un don de sang cette année sur notre secteur.

5 lieux de collectes : St-Mamet, Le Rouget-Pers, Parlan, Marcolès et Roannais St-Mary.

Nous avons effectué 11 collectes : 4 au Rouget-Pers, 2 à St-Mamet, 2 à Parlan, 1 à Marcolès et 2 à Roannais-St-Mary.

Les collectes sont en légère baisse, les responsables lancent un appel urgent à tous ceux qui sont susceptibles d'offrir leur sang afin que nos malades puissent être soignés.

Les malades sont nombreux, rien ne remplace le sang à ce jour... pour les soigner souvent il faut des produits issus des poches de sang : plasma, globules, plaquettes...

**Nous sommes TOUS concernés.**



**Venez offrir votre sang  
lors des prochaines  
collectes 2026  
(16h-19h)**

**ROANNES-ST-MARY**

**lundi 17 août**

**mardi 29 décembre**

**ST-MAMET**

**vendredi 24 avril**

**vendredi 16 octobre**

**MARCOLÈS**

**vendredi 19 juin**

**SCHMIDT**  
Home SCHMIDT Home

**SCHMIDT**

51, avenue Charles-de-Gaulle - Aurillac - 04 71 64 28 96

## LES ASSOCIATIONS (suite)



### UNIR Cantal (Union Nationale des Indépendants Retraités du Cantal )

Président : Michel PICARD - Tél. 06 07 41 61 95 - picard-michel@wanadoo.fr



L'association du bien vieillir compte 280 adhérents dans tout le département : des retraités de tous horizons, indépendants, agriculteurs, salariés, fonctionnaires...

Nous avons le plaisir d'accueillir ces adhérents à la salle multi-activités de Roannes. Nous proposons une sortie mensuelle : certaines sur place, d'autres dans les départements voisins comme la Lozère et l'Aveyron. En 2025 nous avons passé une semaine en Bretagne ; en 2026 ce sera les Alpes du Sud.

Sont mis en place des ateliers avec l' ARSEPT comme la mémoire, la vitalité (aminé avec Nicole Caldefie). Un rappel du code de la route est proposé par la gendarmerie ; une journée de santé avec une kiné...

### COMITÉ DES FÊTES

#### Noël 2024 a été une véritable réussite !

Merci du fond du cœur à tous les exposants pour la qualité de leurs stands et leur bonne humeur, ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur aide précieuse tout au long de l'événement.

Le passage du Père Noël a enchanté petits et grands, et la buvette avec son vin chaud a réchauffé les coeurs et régalé les papilles.

La fête patronale du 20, 21 et 22 juin 2025 a elle aussi, tenu toutes ses promesses !



Un grand bravo au DJ, qui a mis une ambiance incroyable pendant le repas et jusqu'au bout de la nuit.

Le feu d'artifice a offert un spectacle magnifique, que les Roannais ont pleinement savouré les yeux émerveillés.

Un immense merci à toute l'équipe du comité des fêtes pour son implication, ainsi qu'à la municipalité pour son soutien indispensable.

Grâce à vous tous, ces moments ont été remplis de joie, de partage et de convivialité.

On se donne rendez-vous le 7 décembre pour le prochain marché de Noël, avec plein de belles nouveautés à découvrir !

Ensemble, continuons à faire vivre notre village et à créer de merveilleux souvenirs !

Présidente : Véronique MUNOZ



# *Avis de recherche*

## À LA CROISÉE DES CHEMINS



Mes deux bras s'élancent haut vers le ciel et mes racines plongent vaillamment dans ce sol de la Châtaigneraie que l'on dit parfois si pauvre. J'ai pourtant de longue date bien forci, et offert sans compter mes fruits à tous, hommes ou bien animaux.

Suis-je d'ici ou d'ailleurs ? Et vous, venez-vous de là ou d'à côté ? Peu importe les voies menant au carrefour, frontières pour moi imaginaires, vous me trouverez toujours fidèle à la terre qui m'a vu naître tant que la pluie m'abreuvera et que le vent bruira dans mes branches.

Et tant que l'Homme me laissera ombrager son passage ...



## Résultat du jeu de l'arbre bulletin 2024



### *LES TROIS FRÈRES*

*Ces arbres sont des érables argentés qui se trouvent devant la salle multi-activités.  
La gagnante du jeu de l'arbre est Mme Josette Salles.*